



Institut National
Universitaire
Champollion

DÉPARTEMENT DEG
DROIT ÉCONOMIE GESTION

Licence Droit parcours Droit Gestion *Campus de Rodez*

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021 – 2022

INFORMATIONS PRATIQUES DE RENTRÉE

Réunion administrative : Obligatoire pour les L1 primo-entrants ainsi que les nouveaux arrivants L2 / L3

→ Le jeudi 02 septembre à 10h

En fonction des consignes sanitaires, cette réunion se tiendra en présentiel ou distanciel. Ces informations vous seront communiquées avant le 1er septembre.

Réunion pédagogique : Obligatoire pour tous les L1, L2 et L3

→ Le mardi 07 septembre de 13h à 14h

→ Salle 303 ou salle 109

Début des cours : Lundi 06 septembre 2021

Contact Responsable Pédagogique Licence Droit Gestion (Rodez) :

Béatrice FOURNIEL : beatrice.fourniel@univ-jfc.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES DE SCOLARITÉ

Secrétariat pédagogique :

- Pauline BERTRAND : Gestionnaire de scolarité de la licence Droit Gestion
- Bureau 7 – Rez-de-chaussée
- Tel : 05 65 73 36 47 – Email : pauline.bertrand@univ-jfc.fr

Affichage des informations :

Pour accéder à votre espace ENT : <http://ent.univ-jfc.fr> ou à partir du site web de l'INUC www.univ-jfc.fr

Identifiez-vous via votre compte informatique (attribué lors de votre inscription)

Vous accédez ainsi à :

- **SCOUT** : votre messagerie personnelle
- **MOODLE** : la plateforme pédagogique de l'INU
- **EMPLOI DU TEMPS** : votre planning personnalisé à consulter chaque jour afin de vous tenir informé des annulations de cours ou changement de salle
- **INTRANET** : à consulter très régulièrement car il regroupe la publication des documents de scolarité (MCC, calendriers d'examens, listes d'admission et bien d'autres informations)
- **HELPDESK** : système de demande d'aide via un « ticket » au service informatique pour tout problème de connexion ou lié à l'intranet

Pour toute question liée à votre scolarité n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de votre secrétariat.

Note : Il vous est vivement recommandé de consulter les modalités de contrôle des connaissances car elles portent mention du nombre d'épreuves, de leur nature, de leur durée, des coefficients, des répartitions éventuelles entre contrôle continu et terminal et de la place respective des épreuves écrites et orales. Il est très important de les consulter pour savoir comment vous serez évalués dans les différentes Unités d'Enseignement et si certaines notes de la session 1 sont conservées à la session 2 (de rattrapage).